

Cohabitation et Constitution dans la pratique de la Vème République

Par **S25**, le **03/03/2012** à **20:50**

bonsoir,

on m'a donné un sujet de dissertation avec pour titre "cohabitation et constitution dans la pratique de la Vème République"

et je voudrai vous demander si on doit traiter la constitution lors des périodes de concordances des majorités ou seulement lorsqu'il y a cohabitation.

Mon chargé de T D m'a dit qu'une pratique été mis en place sous la Vème république mais j'ai seulement trouvé quand période de cohabitation la constitution était appliqué à la lettre.